ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Conseil de défense écologiques

Question au Gouvernement n° 1936

Texte de la question

CONSEIL DE DÉFENSE ÉCOLOGIQUE

M. le président. La parole est à Mme Sandrine Le Feur.

Mme Sandrine Le Feur. Monsieur le ministre de la transition écologique et solidaire, pas une semaine ne passe sans que nous tous, élus comme membres du Gouvernement, ne prenions conscience de l'urgence climatique et écologique.

Nous sommes sensibilisés par nos concitoyens, notamment lors du grand débat national, au cours duquel j'ai entendu ces préoccupations. J'appartiens à cette jeunesse soucieuse de ce qui se passe aujourd'hui et du monde que nous laisserons à nos enfants demain.

Nous le sommes par le biais de rapports, notamment celui des experts de l'IPBES – plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques – faisant état d'un effondrement de la vie sauvage sans précédent dans l'histoire de l'humanité et indiquant que 1 million d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction à brève échéance.

Nous le sommes par des rencontres parfois bouleversantes, par exemple lors du dernier G7 Environnement que vous présidiez à Metz, et auquel plusieurs d'entre nous ont eu l'honneur de participer. Nous avons rencontré Cyril Dion, auteur des films documentaires *Demain* et Après demain, Isabelle Delannoy, agronome, et Benki Piyãko, dirigeant politique d'un peuple vivant au Brésil, dont les membres sont certains qu'un autre récit est possible et qu'il est urgent de changer de paradigme.

La transition écologique nécessite donc une mobilisation générale, de chacun d'entre nous, quotidiennement, et de nos politiques publiques.

À cet égard, je salue l'initiative du Président de la République, qui a annoncé le 25 avril dernier, en conférence de presse, la création d'un conseil de défense écologique associant l'ensemble des ministres à la démarche de transition écologique et destiné à garantir et intensifier la mise en œuvre d'actions concrètes.

M. Fabien Di Filippo. Quelle audace !

Mme Sandrine Le Feur. Monsieur le ministre, comment concrètement s'articulera le conseil de défense écologique ? Quelles seront son organisation et sa force d'action ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

M. François de Rugy, *ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.* Madame Le Feur, je salue votre engagement écologique, tant à l'Assemblée nationale que dans votre métier d'agricultrice, dans le nord du Finistère. Je sais que vous êtes depuis longtemps une pionnière en la matière.

Face aux défis que vous avez évoqués, le climat et la préservation de la biodiversité, qui sont des défis majeurs, il faut changer de mode de fonctionnement.

Nous menons des batailles à l'échelle internationale. Depuis plusieurs années, la France est leader dans les négociations internationales consacrées au climat et à la biodiversité.

Nous menons des batailles à l'échelle européenne, et nous les gagnons.

Mme Mathilde Panot. Quel mensonge !

M. François de Rugy, *ministre d'État .* Je tiens à le dire à cette occasion : c'est en faisant plus d'Europe que l'on fera plus d'écologie. Il faut le dire et le répéter, en cette période tout particulièrement. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

M. Patrick Hetzel. Qu'en pense Mme Loiseau ?

M. François de Rugy, *ministre d'État .* S'agissant du conseil de défense écologique, c'est dans le cadre d'une mobilisation générale des services de l'État, de chaque ministère, que le Président de la République a décrété que nous le mettrons en place. Il le présidera et le réunira régulièrement. La première réunion aura lieu le 23 mai prochain. Les questions du climat et de la biodiversité seront inscrites à l'ordre du jour.

Plusieurs ministres y participeront systématiquement, autour de M. le Premier ministre : le ministre chargé de l'écologie bien entendu, mais aussi les ministres chargés de l'économie, du budget, de l'agriculture, de la santé, des collectivités territoriales et de l'outre-mer.

D'autres ministres seront amenés à y siéger en fonction des sujets abordés, afin que les politiques menées par l'État soient cohérentes et fassent preuve d'une efficacité maximale, au service des transformations écologiques.

Mme Mathilde Panot. Ce n'est toujours pas le cas ?

M. François de Rugy, *ministre d'État .* Par ailleurs, les ministres rendront régulièrement compte au Président de la République de l'avancée des politiques menées et des résultats obtenus par leurs ministères respectifs pour chaque sujet qui les concerne directement. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Mme Mathilde Panot. En marche vers la mort des espèces !

Données clés

Auteur : Mme Sandrine Le Feur
Circonscription : Finistère (4e circonscription) - La République en Marche
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1936
Rubrique : Environnement
Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire
Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 15 mai 2019
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 mai 2019